

# Brin de Paille

N° spécial

COMMUNE DE PAILHÈS - SEPTEMBRE 2017



Fait à Pailhès, le 11 septembre 2017,

Suite au dépôt de plainte de deux parents d'élèves à l'encontre de la mairie, conscient de l'émoi et du doute qu'ont pu engendrer ces actions, nous tenons à porter à votre connaissance les réalisations menées depuis le début de notre mandat dans notre commune afin de recevoir nos enfants à l'école dans les meilleures conditions.

En 2014, lors de la rentrée scolaire, la visite de sécurité du S.D.I.S. a mis en évidence:

- La dégradation importante des poutres du préau. Les travaux ont été réalisés début 2015 par l'Entreprise FUSCO.
- L'absence d'alarme incendie dans le bâtiment de la mairie et l'école du haut. Les travaux ont été réalisés en octobre 2014.

En 2015, les pouvoirs publics nous imposent la mise aux normes P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite) des établissements recevant du public et face à l'augmentation constante des effectifs de l'école, nous avons décidé de transférer la mairie dans l'aile Est du Château afin de pouvoir utiliser les locaux pour agrandir l'école.

Les travaux ont été planifiés sur 4 ans :

- **2016** : Mise aux normes P.M.R. de la cour et réalisation d'un WC pour personne à mobilité réduite.
- **2017** : Remise en état de la classe du bas (Petits) et modification des WC pour les rendre plus sûrs (Suppression des escaliers)

Mise aux normes P.M.R. et agrandissement de la classe du Haut (Grands).

- **2018** : Mise aux normes P.M.R. de l'étage, création d'une classe supplémentaire, déplacement de la cantine dans la classe du bas, agrandissement et mise aux normes P.M.R. d'une classe en lieu et place de la cantine actuelle.

- **2019** : Fin de l'aménagement de l'étage, possibilité de créer deux classes supplémentaires.

L'école disposera alors d'un potentiel de 5 classes.

>>> Les travaux de réhabilitation de la classe du haut ont débuté le 10 juillet 2017, le plafond s'est effondré. Devant cette situation nous avons mandaté le Bureau d'Etudes Technique de Structure, le Cabinet AIGOIN, pour faire un état des lieux du bâtiment.

Après l'étude du sol réalisée par le Bureau d'Etude SOLEA et les directives du Cabinet AIGOIN, supervisés par notre architecte Mr Vincent CHAPAL, les travaux de consolidations du bâtiment (sous œuvre), le renforcement du plancher de la salle du Conseil Municipal pour satisfaire aux normes de résistance requises ont été réalisés par l'entreprise 2RPROCESS entre le 10 juillet et le 11 août 2017. Durant ces travaux, nous avons découvert que l'alimentation en eau potable de l'école était réalisée en plomb. Nous avons donc immédiatement remplacé ces tuyaux par un tuyau polyéthylène alimentaire.

Les travaux d'aménagement ne pouvant être terminés pour la rentrée, nous avons décidé, après l'étude des différentes possibilités, d'installer la classe des grands dans la salle du Conseil Municipal. Une issue de secours non requise pour moins de 50 enfants est néanmoins en cours de réalisation. Nous avons sécurisé l'escalier d'accès par des bandes antidérapantes.

L'Inspectrice d'académie est venue visiter les classes la semaine précédant la rentrée scolaire, elle n'a pas émis d'objection.

Nous avons informé les parents des élèves le matin de la rentrée en leur précisant les mesures de sécurité mises en place pour le transfert des élèves vers la cour de récréation (Surveillance des escaliers et de la rue par un agent municipal ou un élu).

Suite à la plainte déposée par les deux parents d'élève dans l'après-midi, nous avons immédiatement sollicité le S.D.I.S pour une visite de sécurité où il n'a été relevé aucune anomalie.

Les installations électriques ainsi que le système d'alarme ont été vérifiés et testés.

Les extincteurs seront vérifiés comme chaque année par l'Entreprise S.I.C.L.I. selon la programmation du contrat de maintenance.

L'organisation du chantier a été adaptée afin de réduire au maximum les nuisances sonores.

Les documents justificatifs de ces actions sont consultables en mairie.

Nous vous laissons seuls juge de l'opportunité et du bien-fondé de ces plaintes.

**Le Maire,  
Robert SOUQUE**



**Le 1<sup>er</sup> adjoint  
Albert BOSCHAGE**



**Le 2<sup>ème</sup> adjoint  
Barbara MATEOS**



**Le 3<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Marc DUPUIS**



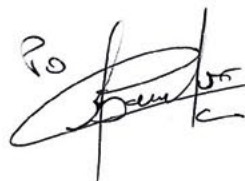
**Le Conseiller  
Didier BADUEL**



**Le Conseiller  
Laurent GALINIE**



**Le Conseiller  
Pierre-Alain GARCIA**



**Le Conseiller  
Marie-José PASSIAN**



**La Conseillère  
Hélène PEREZ**



**Le Conseiller  
Bernard SANCHEZ**

